

Information sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de Sword Group

Conformément aux dispositions de l'article 21 du Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008 par le MEDEF et l'AFEP, auquel la Société adhère, il est porté à la connaissance du public les informations suivantes :

Le conseil d'administration du 30 janvier 2009 a, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société en date du 30 janvier 2009 dans sa huitième résolution, consenti, dans le cadre des dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce, des options donnant droit à la souscription de 150 000 actions nouvelles de la Société. Dans le cadre de cette autorisation, deux plans d'options de souscription d'actions ont été établis.

Les caractéristiques de ces plans ainsi que les bénéficiaires mandataires sociaux sont les suivants :

Nom du mandataire	N° et date du plan	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
H.Davies	N°1 30/01/2009	Souscription	333 516 €	100 000	10,60 €	Du 30/01/011 au 30/01/012
F.Fillot	N°2 30/01/2009	Souscription	155 412 €	40 000	10,60 €	Du 30/01/012 au 30/01/013

Précisions sur l'exercice des options :

- Conditions de performance : les bénéficiaires ne pourront exercer les options que si les deux conditions suivantes sont remplies, au titre de l'exercice social précédent l'exercice des options :

1. EBIT consolidé de la Société supérieur à 15%,
2. Chiffre d'affaires consolidé supérieur à 220 millions d'euros (hors vente d'actifs).

- Conservation des actions issues de l'exercice des options : conformément aux dispositions de l'article L 225-185 du code de commerce, le conseil d'administration a décidé que les mandataires sociaux susvisés sont tenus de conserver 10% des actions issues de l'exercice des options, jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

- Attribution d'options au profit de salariés de la Société et des filiales : afin de se conformer aux dispositions de l'article L 225-186-1 du code de commerce, issues de la loi du 3 décembre 2008, le conseil d'administration a décidé d'octroyer 10 000 options de souscriptions d'actions au profit des salariés de la Société et de ses filiales ; les conditions de performance ci-dessus visées étant également applicables à l'exercice des options.

Relations presse

Sword Group

e media@sword-group.com

t +44 208 232 2555

Relations investisseurs

Sword Group

e stock@sword-group.com

t +33 472 85 37 40

A propos de Sword Group

Le Groupe Sword (NYSE Euronext : FR0004180578 SWP) propose des applications métiers à fortes valeurs ajoutées aux plus grandes sociétés à travers le monde. Actif dans 37 pays, Sword compte aujourd'hui plus de 2 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires consolidé de plus de 200 millions d'euros.

Fournisseur international majeur de solutions de Business Process Improvement à destination des secteurs réglementés, Sword met ses compétences, infrastructures et expériences au service de ses clients, pour les aider à améliorer leur performance, à augmenter leur efficacité et à maximiser leur retour sur investissements.

Pour en savoir plus, visitez www.sword-group.com